Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

==========

Fiche de Données de Sécurité

==========

No. document : 11-0058-5 Date d'émission : 2010/10/26
Version no. : 15.00 Remplace FSSS du : 2007/10/15

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

---

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
ADHÉSIF HAUT-MELT NUMERO 3764-AE /3764-PG /3764-TC /3764-TC-Q /3764-Q /3764-B SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

Code d'identification :

62-3764-7230-4	62-3764-7231-2	62-3764-7232-0	62-3764-7233-8
62-3764-7234-6	62-3764-9030-6	62-3764-9130-4	62-3764-9132-0
62-3764-9135-3	62-3764-9230-2	62-3764-9231-0	62-3764-9232-8
62-3764-9330-0	62-3764-9335-9	62-3764-9530-5	62-3764-9531-3
62-3764-9830-9	62-3764-9835-8	62-3764-9930-7	62-3764-7235-3
62-3764-7236-1	62-3764-9136-1	62-3764-9336-7	62-3764-9536-2
62-3764-9836-6	62-3764-9337-5	62-3764-9333-4	62-3764-9338-3
62-3764-8530-6	62-3764-9339-1	62-3764-9537-0	

Utilisation de produit :
Adhésif thermofusible
Division:
Industrial Adhesives and Tapes

---

2 Identification des dangers

Principaux dangers :

Non déterminé

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
POLYMERE D'ACETATE DE VINYLETHYLENE (EVA)	24937-78-8	50 - 65
RÉSINE HYDROCARBONÉE	Mélange	25 - 35
CIRE DE POLYÉTHYLENE	9006-26-2	5 - 10
CIRE DE POLYOLEFINE	Mélange	1 - 5
ANTIOXIDANT	6683-19-8	0.5 - 1.5

NOTA :

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immediatement et abondamment les yeux a l'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER DE RETIRER LE MATÉRIAU. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :

Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER DE RETIRER LE MATÉRIAU. Couvrir la région affectée d'un pansement propre. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

En cas d'inhalation :

Si des symptomes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptomes persistent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir de l'attention médicale.

file:///C|/Users/ricclermon/Desktop/376411.txt[2012-02-21 16:51:22]

/3764-TC /3764-TC-Q /3764-Q /3764-B
SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

---

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 267.8 C CVO ASTM D-92-72
Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non applicable
Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non applicable
Température d'auto-inflammation : Non disponible
Moyens d'extinction appropriés :
Matériau combustible ordinaire. Se servir d'extincteurs munis d'agents pour feux de classe A (p. ex., eau ou mousse).
Dangers spécifiques en cas d'incendie :
Pas de données disponibles.
Produits résultant de la combustion :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion
Non déterminé
Méthodes de lutte contre l'incendie :
Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).
NFPA : Santé 1
NFPA : Incendie 1
NFPA : Réactivité 0
NFPA : Dangers inhabituels de réaction
aucun
Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.
Instructions particulières :
Non applicable.

---

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :
Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone dangereuse. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées.
Procédures Environnementales
Récupérer le produit non endommagé.
Méthodes de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles.

Interventions en cas de déversement :
Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.

---

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :
Pas de données disponibles.
Matières incompatibles :
Entreposer à l'écart de la chaleur;
Ventilation :
Pas de données disponibles.
Mode d'emploi :
Réservé aux industries et aux professionnels.

---

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :
Éviter le contact avec les yeux.
Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :
Lunettes de sécurité avec écrans latéraux
Lunettes à ventilation indirecte;
Protection des mains :
Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud.
Porter des gants appropriées en manipulant ce matériau pour se protéger des brûlures.
Protection de la peau :
Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud.
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.
Protection respiratoire :
Dans des conditions d'utilisation normale, les expositions à des contaminants atmosphériques ne sont pas suffisamment importantes pour qu'une protection respiratoire soit nécessaire.
Ingestion :
Ne constitue pas une voie d'exposition prévue.

Ventilation recommandée :

Utiliser dans les zones bien ventilées.
Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

POLYMERE D'ACETATE DE VINYLETHYLENE (EVA) (24937-78-8)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

RÉSINE HYDROCARBONÉE (Mélange)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles. Pas de données disponibles. Pas de données disponibles. Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

CIRE DE POLYÉTHYLENE (9006-26-2)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

CIRE DE POLYOLEFINE (Mélange)
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
Pas de données disponibles.

ANTIOXIDANT (6683-19-8)
Données sur les ingrédients
Pas de données disponibles.
LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.
Limites d'exposition
OEL-RUSSIA: STEL: 10MG/M3

CMRG : Moyenne pondérée dans le facteur temps 10 mg/m3

---

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique,couleur et odeur :	Solide cireux; adhésif; En tiges; ou Pastilles; blanc transparent; Inodore; A l'état fondu : odeur de résine;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition :	Non applicable
Point/intervalle de fusion :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non applicable
Hydrosolubilité :	Néant
Masse volumique :	0.95 Eau = 1
Densité de vapeur :	Non applicable
Composés organiques volatils :	Non disponible
Vitesse d'évaporation :	Non applicable
Viscosité :	Non applicable
Pourcentage de matières volatiles :	0 en % du poid

---

10 Stabilité et reactivité

Conditions à éviter :
Entreposer à l'écart de la chaleur;
Matières à éviter :
Non déterminé
Produits de décomposition dangeureux :
Monoxyde de carbone - Durant la combustion;
Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

---

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :
Les vapeurs provenant des matières chauffées peuvent irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Effets en cas de contact avec la peau :

Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction

---

des tissus.

Effets en cas d'inhalation :

Les vapeurs provenant des matériaux chauffés peuvent irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge, des traces de sang lors de la toux et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Effets en cas d'ingestion :

Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.

Sensibilisation :

Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

---

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Non déterminé.

Données Ecofate :

Non déterminé.

---

13 Elimination

Produit en état de vente :

À titre de méthode d'élimination de rechange, incinérer le produit dans des installations industrielles ou commerciales.

Conditionnement du produit :
Pas de données disponibles.
Possibilités de recyclage :
Récupérer le produit lorsque cela est possible. Si tel n'est pas le cas, transporter les déchets dans un site d'enfouissement sanitaire. On peut également éliminer le produit en le brûlant dans un incinérateur industriel, commercial ou municipal.
Instructions particulières :

Étant donné la diversité des réglements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

---

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses :	Matériau non réglementé
Instructions particulières :	Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

Classification internationale des marchandises dangereuses

---
15 Réglementation

Classification SIMDUT : Non contrôlé
NOTA :
Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.
Homologation du produit :
Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses

---

composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :
AICS - Inventaire austalien des substances chimiques
LISC - Liste intérieure des substances du Canada
CICS - Inventaire chinois des substances chimiques
EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
KECI - Inventaire des produits chimiques utilisé en Corée
MITI - Ministere de l'industrie et du Commerce extérieur (Japon)
PICCS - Inventaire philippin des substances chimiques commercialisées
TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
FDA - Food and Drug Administration Act

---
16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :
Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
Section 2 - Composition/Renseignements sur les Ingrédients;
Section 4 - Premier soins;
Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle;
Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans

l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---